

mars 2013

Mécénat

Depuis la première tentative faite en février 2009, l'appel au mécénat en faveur de l'APEM reçoit un bon accueil et les dons des particuliers parvenus au trésorier du club s'échelonnent entre 450 et 1000€ selon les années.

A ce sujet et pour toute comparaison utile, vous trouverez le budget réalisé par l'APEM pour la saison sportive 2011 – 2012 sur le site du club au chapitre «bilans et compte rendus».

Lors de cette dernière saison, « GRAVITE » à travers le financement d'une grande partie des t-shirts du club, nous a parrainés à hauteur de 625 euros, c'est un apport considérable pour le club.

Nous cherchons des sociétés susceptibles de nous parrainer, parlez-en à votre entourage. Vous avez peut-être des contacts avec des personnes dont la société où celle pour laquelle ils travaillent serait prête à faire un don et devenir ainsi un des mécènes de notre association. En contrepartie, son nom figurera sur notre site et lors des différentes manifestations du club (qui ont lieu tout au long de l'année), elle bénéficiera d'une réduction d'impôt (voir document joint).

Cet apport a contribué à la réalisation du projet associatif du club c'est-à-dire au financement des actions qui constituent l'essentiel de ses activités. Sans surprise, on retiendra les participations :

- * au salaire de l'employé du club (Laurent Revel),
- * aux déplacements des compétiteurs en escalade,
- * à l'encadrement lors de stages d'alpinisme ou de ski alpinisme,
- * au renouvellement du matériel utilisé sur les SAE, les falaises ou en montagne,

Pour l'année 2012-2013 nous comptons de nouveau sur vous pour conserver voire conforter le dynamisme dont bénéficient les adhérents à l'APEM.

Vous trouverez dans le document joint, les informations concernant le mécénat des particuliers. Sur simple demande de votre part, nous vous fournirons celui destiné aux entreprises.

N'hésitez pas à contacter Julien Fergeau, Vincent Lagarrigue ou Yves Soumaille